



Le Communard

35

Prix libre en soutien. 1^{er} Mai 2006. Numéro 14

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Notre volonté en vous distribuant ce petit journal, est de vous donner des informations du terrain social : échos des boîtes ou secteurs en lutte, infos juridiques et syndicales sur nos droits de travailleurs, des rappels sur l'histoire du mouvement ouvrier, en fait tout ce qui peut nous aider à retrouver une combativité bien souvent émoussée. Bref, ce modeste bulletin se veut un outil aux services des luttes sociales interprofessionnelles.

Nous sommes militants anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la région de Rennes, organisés à la Fédération Anarchiste, ou sympathisants libertaires, syndiqués ou non syndiqués. Nous travaillons dans les secteurs privé et public. Certains d'entre nous sont chômeurs, précaires, lycéens ou étudiants. Nous nous reconnaissons dans la Charte d'Amiens de la CGT de 1906: le syndicat est l'instance d'organisation du prolétariat sur le terrain économique. Il est aujourd'hui outil de la lutte quotidienne contre le patronat et l'État et il pourra être à l'avenir l'organe d'émancipation de la classe des travailleurs et travailleuses. Cette émancipation définitive ne pourra avoir lieu qu'après la révolution sociale, qui mettra à bas le système politique, social et économique actuel, basé sur l'exploitation de la majorité, les travailleurs par une minorité: les actionnaires de la classe capitaliste.

Dans cette optique là, le journal vous est ouvert et toutes vos contributions y sont les bienvenues à l'adresse suivante:

« le Communard 35 » c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES ou l' email: lienarchoyndicalistederennes-subscribe@yahoogroupes.fr ou Permanences les Mercredi et Samedi de 15 à 19h00 au local La Commune. Retrouvez « le communard 35 » sur le web : <http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>

Histoire de Brouettes...

« Tout cela pour cela », « un goût de trop peu », « une première victoire », « un point d'appui »... Autant d'appréciations que l'on peut entendre après le mouvement social d'ampleur que nous venons de connaître. Alors que penser ?

Il est indéniable que le CPE version Villepin n'existe plus, qu'il a été retiré sous la pression collective des jeunes tout d'abord et des salariés à certains moments.

Cela faisait bien longtemps que le mouvement social n'avait pas fait céder un gouvernement sur un sujet fondamental (le code du travail en l'occurrence). Après la loi Fillon sur les retraites en 2003, celle sur la Sécurité Sociale de 2004, la loi Fillon (encore lui) de 2005 dans l'Éducation Nationale, les transferts des personnels (TOS, Equipement...), les privatisations et l'échec des grèves à Marseille (marins et traminois), ce recul n'est pas à négliger.

Cela dit, la pseudo unité de l'intersyndicale nationale, qui réunissait 12 organisations (de la CFDT à SUD en passant par l'UNEF) a consisté essentiellement à se limiter à la seule revendication du retrait du CPE pour ne pas effaroucher Chéreq et à empêcher le mouvement de prendre sa véritable dimension.

On ne fait pas descendre 3 millions de personnes dans la rue le 28 mars, puis le 4 avril, pour se contenter seulement du retrait du CPE ! Rien de sérieux sur le CNE, rien sur les 51 articles qui demeurent dans la loi scélérate dite « d'égalité des chances » (apprentissage à 14 ans, travail de nuit dès 15 ans...). Pas même, et c'est pourtant le B A-BA du syndicalisme, l'ombre d'une négociation pour le paiement des jours de grève !

Particulièrement indécentes par conséquent, les images montrant les différents responsables de l'intersyndicale buvant le champagne au siège de la CGT à Montreuil. Que fêtaient-ils au juste ? Le retrait du CPE ou leur capacité, une fois de plus, à empêcher la grève générale et une véritable jonction entre les salariés, les étudiants et les lycéens ?

Les patrons, notamment de la métallurgie, avaient prévenu discrètement le gouvernement : si nos gars sortent, on ne les fera pas rentrer avec des cacahuètes... Le danger était là. La généralisation de la grève puis la grève générale, qui remet tout à plat. Il était donc urgent, pour tout ce monde là, de « siffler la fin de la récréation ».

Il est évident aussi que les arrières pensées politiciennes n'ont pas manqué : un peu d'agitation sociale, d'accord, mais pas trop. Histoire de faire croire qu'il faut attendre 2007 pour espérer un véritable changement... Avec des « réformes » version Tony Blair mises en œuvre par Ségolène. Quelle joie !

Il reste que pendant 2 mois, voire plus, des jeunes ont appris à connaître la force de l'action collective, certains éléments de la démocratie directe dont la définition de mandats impératifs et leur contrôle en AG... Parfois, même incomplètement, la jonction a pu se faire avec des salariés du public et du privé. Tout cela restera.

Ces jeunes qui ont vu, dans de nombreux endroits, les militants anarchistes et anarcho-syndicalistes à leur côté, sans carte à vendre ni bulletin de vote à placer et qui ont apprécié souvent, au delà de la dénonciation du CPE, notre analyse globale du système capitaliste.

Ces jeunes qui tireront très certainement les leçons de la période : avec les patrons, les politiciens, les bureaucraties syndicales, c'est comme avec les brouettes, inutile de discuter, il faut pousser ! 1

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°15 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 25 mai 2006 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>

Contre la précarité et l'exclusion : grève générale !

Le début de l'année a été marqué par une nouvelle mobilisation de la jeunesse : après la mobilisation des lycéen-ne-s contre la loi Fillon en 2005, c'est l'ensemble de la jeunesse (lycéen-ne-s, étudiant-e-s, jeunes salarié-e-s...) qui s'est mobilisée contre la précarité, notamment dans le monde du travail, et contre une nouvelle remise en cause de nos acquis sociaux. Cette mobilisation, est devenue une mobilisation de toutes et tous. Après la mise en place du CNE (Contrat Nouvelle Embauche instaurant une période d'essai de 2 ans pour les salarié-e-s et des exonérations de charges pour le patronat dans les entreprises de moins de 20 salarié-e-s), Dominique de Villepin souhaitant trouver une « solution » aux émeutes de novembre 2005 dans les banlieues proposa une loi dite « sur l'égalité des chances » destinée à résoudre tous les problèmes de la jeunesse en les stigmatisant. Cette loi comprend entre autre, le travail de nuit des jeunes à partir de 15 ans, l'apprentissage dès 14 ans, le contrat de « responsabilité parentale » qui consiste à supprimer les diverses allocations que peuvent recevoir les familles si elles ont des enfants trop turbulents et comprenait le fameux CPE (Contrat Première Embauche) instaurant une période d'essai de 2 ans pour les jeunes de moins de 26 ans et des exonérations de charges pour le patronat dans les entreprises de plus de 20 salarié-e-s. Durant cette période d'essai, tout comme pour le CNE, le/la salarié-e pouvait être licencié-e sans préavis et sans raison ouvrant ainsi la porte à tous les abus et à la mise en place d'une main d'œuvre précaire et flexible.

La mobilisation a commencé par la mise en place d'un collectif d'organisations politiques et syndicales de jeunesse très large au niveau local et national allant des MJS (Mouvement des jeunes du PS) et de ses satellites (UNEF, UNL, FIDL, UNSA jeunes notamment...), à des organisations plus contestataires (SUD étudiant-e-s, JCR principalement). A Rennes, le collectif était encore plus large regroupant aussi bien des organisations sociales-démocrates (MJS, PRG, JC, UNEF, UNL...) que radicales (SUD étudiant-e-s, LCR jeunes, SLB, CNT-FAU, Alternative Libertaire...) montrant une unité quasi-inédite. La première grosse mobilisation de ce mouvement fut le 7 février avec plus de 500000 manifestant-e-s dans toute la France dont environ 15000 personnes à Rennes. Ce jour marqua aussi le début d'une mobilisation dure des étudiant-e-s avec la première université partie en grève avec blocage : Rennes 2 (université de sciences sociales, sciences humaines, sport et langues) regroupant plus de 20000 étudiant-e-s. C'est le début d'une aventure de 2 mois et demi sur cette faculté. Le mouvement prend alors des formes démocratiques avec la mise en place d'Assemblées Générales (rassemblant environ 5000 personnes) et de commissions. Le collectif d'organisation est alors dissout.

Le mouvement se radicalisa très rapidement à Rennes 2 grâce à une implantation importante d'organisations radicales et de personnes non-organisées étant sur des logiques de luttes et d'actions directes. Des actions sont rapidement organisées (déménagements d'agences intérim, nombreuses occupations, actions contre les locaux du Medef ou de l'UMP, envahissement de la gare, blocage de centres commerciaux, de rocade etc...), les étudiant-e-s et les lycéen-ne-s comprenant rapidement que ce n'est que par le blocage et des actions radicales qu'il est possible de gagner. Des actions sont aussi entreprises en

direction des salarié-e-s pour les inciter à se mobiliser au coté de la jeunesse (diffusion de tracts à CF Gomma, à Thomson, blocage du dépôt du STAR ou du centre de tri de la Poste à St Jacques de la Lande incitant les salarié-e-s à débrayer...).

Les autres journées nationales d'actions organisées par les AG étudiantes et lycéennes et l'intersyndicale (au niveau national, elle regroupait la CGT, FO, la CFDT, la CFTC, la CGC, l'UNSA, la FSU, l'Union Syndicale Solidaires, l'UNEF, la Cé, l'UNL et la FIDL) n'ont pas arrêté de prendre de l'ampleur : Plus d'un million de personnes sont descendues dans la rue le 7 mars (25000 à Rennes), 1,5 million le 18 mars (30000 à Rennes), 3 millions le 28 mars (50000 à Rennes) et, chiffre historique, 3,1 millions le 4 avril (55000 à Rennes). Sans compter les nombreuses facs et les nombreux lycées bloqués au fur et à mesure du temps.

Pour cette intersyndicale, il était apparemment uniquement question du CPE, laissant alors les autres revendications des lycéen-ne-s et des étudiant-e-s et d'une partie des salarié-e-s à la trappe (abrogation du CNE, retrait intégral de la loi égalité des chances). De plus, pour ne pas briser l'unité syndicale, il n'a jamais été question de grève générale pour l'intersyndicale allant une fois de plus à l'encontre des revendications étudiant-e-s et lycéen-ne-s. A Rennes, un comité de lutte étudiant-e-s, lycéen-ne-s, salarié-e-s et chômeur-se-s s'est alors mis en place pour « contrer » cette intersyndicale et à appeler à une mobilisation plus dure.

Le 10 avril, Dominique de Villepin annonce le retrait du CPE. C'est à ce moment là que la mobilisation diminua. Certaines organisations membres de l'intersyndicale crièrent victoire refusant alors de continuer la mobilisation contre l'ensemble de la loi égalité des chances et le CNE. De plus une partie des étudiant-e-s et des lycéen-ne-s ont considéré que cela était suffisant, les facs et les lycées se sont débloqués au fur et à mesure. A Rennes 2, la première fac à partir en grève avec blocage « tomba » le 18 avril étant la dernière à reprendre les cours.

Maintenant, la mobilisation est beaucoup plus dure, la prochaine étape étant alors le 1^{er} Mai, l'occasion pour les salarié-e-s, les chômeur-se-s, les étudiant-e-s et les lycéen-ne-s de se retrouver à nouveau ensemble dans la rue.

Thomas, syndicaliste et étudiant à l'université de Rennes 2.

La mobilisation étudiante de ce printemps 2006 jusqu'au retrait du CPE et contre la loi dite « d'égalité des chances » dont faisait partie le CPE (art.8 sur les 51 articles de cette loi) a été comparée à un « Mai 68 ». Résistance aux régressions sociales, détermination, maturité politique de la jeunesse, durée d'un mouvement ferme décidé en assemblées générales pendant plus deux mois jusqu'à satisfaction, capacités de jonction avec les salariés, appel à la grève générale, autant de dispositions ont exprimé la volonté de poursuivre les luttes pour construire ensemble un autre futur... un premier acte a été gagné. Pour en débattre :

Samedi 20 mai 2006 - 15 heures Librairie
« La Commune » 9, rue Malakoff, Rennes

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°15 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 25 mai 2006 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>

Propos libres d'un sympathisant anarchiste

Ce sentiment de lassitude qui gagne chacun d'entre nous, malgré les efforts permanents des militants anarchistes et de leur juste combat. Les anarchistes apportent une espérance de société différente qui refonde les bases de l'humanité.

Devant le cadennassage des syndicats, le retour des lois scélérates, les menaces guerrières entre terrorisme et pseudo-démocratie, nous voyons grossir cette nébuleuse nucléaire qui va nous péter à la gueule avec l'accompagnement bienfaisant des médias et tutti quanti.

Montrons notre opposition à ce monde sans lendemain, l'État policier musèle toute contestation, incarcère à tout va pour créer lui-même ce sentiment d'insécurité et petit à petit, de peur ; chez chacun d'entre nous pour installer ce sentiment de lassitude.

Avant de devenir de la chair à canon, je mets mon espoir, non pas dans le « saigneur » mais dans l'homme et surtout de la jeunesse qui doit donner une leçon au monde de demain, car actuellement l'écoute des anciens, des sages, du passé n'est pas entendue.

La révolte doit naître de la base individuelle, arrêtons de pleurer sur notre sort, le temps de l'action est venu, nous devons vaincre nos peurs, déboulonner ces lois scélérates, outrepasser la légalité qui chaque jour nous enferme dans un carcan de plus en plus lourd à supporter.

NOS LIBERTES SONT EN DANGER, SAUVONS-LES !

ORGANISONS UN AUTRE MONDE, SOYONS EXTER-NET !

Dudu

Luttes anti-précarité : quel bilan ?

Le gouvernement a finalement retiré lundi 10 avril l'article 8 de la loi cyniquement appelée « d'égalité des chances » instituant le Contrat Première Embauche pour le remplacer par un énième dispositif de contrat aidé dont les dispositions légales seront entérinées dans les jours qui viennent. Ce contrat va faire l'objet de nouvelles exonérations de cotisation sociales pour les patrons, encore un cadeau de 150 millions qui va vider les caisses de sécurité sociale et de retraite, et s'ajouter aux 20 milliards d'euros d'exonérations annuelles que nous donnons tous aux actionnaires par le biais des impôts directs et indirects.

Nous ne pouvons que nous féliciter de voir un mouvement social vainqueur, ce qui n'avait pas été vu depuis 1995. Faire reculer ce gouvernement réactionnaire est un vrai plaisir. Pour autant, le reste de la loi d'égalité des chances LEC instituant l'apprentissage à partir de 14 ans, et le travail de nuit à partir de 15 ans, ainsi que le contrat de « responsabilité parentale », véritable outil de contrôle social, ainsi que le Contrat Nouvelle Embauche, qui concerne 400.000 salariés, s'appliquent. Les étudiants, lycéens, et dans une moindre mesure les salariés avaient élargis leurs revendications au retrait de l'ensemble de ces mesures anti-sociales. Il n'y avait jamais eu autant de personnes dans la rue depuis 1968. Mai 1968, plus grande grève générale de l'histoire de France, avait permis d'obtenir, non la révolution sociale (souhaitée par de nombreux étudiants mais par assez peu de salariés), mais une augmentation du SMIC de 30 %, des salaires en moyenne de 10% et la reconnaissance des sections syndicales d'entreprise, mesures hautement réformistes, mais constituant des avancées sociales sur lesquelles les patrons reviendront principalement à partir de l'avènement de la gauche mitterrandienne.

Alors comment expliquer que ce mouvement n'est que partiellement réussi ?

Le mouvement « anti-CPE » a massivement mobilisé pendant plus de 2 mois les étudiants et lycéens, mais seul une partie du salariat s'est impliqué dans le mouvement. Si l'opinion soutenait à une forte majorité le mouvement, on la sait très versatile, et les médias font très bien

l'affaire...quand il s'agit de faire la différence entre un « bon » et un « mauvais » manifestant... Le lumpenprolétariat de banlieue et les chômeurs, trop occupés dans la débrouille individuelle, n'étaient pas présents. Et même, à Paris, les « jeunes de banlieue » ont pris pour cibles les cortèges syndicaux et étudiants pourtant protégés par de solides cordons de gros bras CGT ou FO, la police laissant faire naturellement... La principale faiblesse du mouvement a été le faible taux de grévistes, la plupart des salariés présents dans les massifs cortèges des 7 mars, 28 mars et 4 avril avaient fait le déplacement sur l'heure de midi, donc sans même avoir à débrayer. Les autres, ceux qui restaient à la cantine de la boîte, comptaient sur eux pour aller manifester. La délégation de pouvoir a encore frappé. Thierry Breton lui-même a ainsi déclaré devant un parterre de patrons : « rassurez-vous, l'économie n'est pas bloquée ». Et les blocages de voies de transport ou d'entreprise par les étudiants, ont commencés à être de moins en moins bien perçus par les salariés, qui n'étaient pas en grève. L'autre aspect important a été le rôle joué par les confédérations syndicales et leurs appareils bureaucratiques. Il est clair pour ceux qui en doutait encore qu'aucune d'entre elles n'a la volonté d'appeler à la grève générale, ni même à la grève reconductible, trop occupées qu'elles sont à se partager les subsides de l'Etat et les places dans les instances cogestionnaires, qui aux caisses de la sécurité sociale, qui dans les cabinets de reclassement... A moins qu'elles y soient contraintes un jour par leurs adhérents et au delà par l'ensemble du monde du travail, seuls 8% des français étant syndiqués

Le 4 avril, (la plus grosse manif du mouvement, malgré l'annonce pitoyable de Chirac d'aménager le CPE le 31 mars) plus de 3 millions de personnes sont dans la rue. Dans la foulée, aucune confédération ou organisation syndicale étudiante ou lycéenne ne se prononce y compris pour une nouvelle journée d'action, elles se contentent de caler un « ultimatum parlementaire » au 17/04 pour l'abrogation du CPE, alors même que les gens les plus motivés ont déjà en tête de profiter de la force potentielle du mouvement pour revenir sur tout un ensemble de mesures anti-sociales, en particulier la LEC, le CNE, etc...

Pour la jeunesse, le refus du gouvernement de négocier dans un premier temps (en entendant davantage la rue qui ne manifeste pas que celle qui manifeste) a pu favoriser, par le biais de discussions, une forme de prise de conscience sociétale. Ceci dit, cette radicalisation apparente n'a pas fait l'objet d'une politisation importante de la jeunesse, assez rétive à toute forme d'organisation par peur de récupération. Ce mouvement globalement anti-gouvernemental n'a pas pris la forme d'un mouvement anti-capitaliste et anti-étatique, malgré la répression judiciaire et policière, preuve en est la maigreur des cortèges étudiants ce 11 avril, après l'annonce du retrait du CPE. Rennes 2, à la pointe du combat, a voté à 2300 voix contre 2000 la fin du blocage hier.

Qui gagne à l'issue de ce mouvement ?

Bien sûr, et cela est heureux, sur le plan économique les premiers concernés sont les jeunes de moins de 26 ans, qui n'auront plus l'épée de damoclès du licenciement institutionnalisé. Mais aussi, les organisations syndicales, qui, à la veille de leurs congrès confédéraux (pour la CFDT et CGT) se donnent une image de combativité auprès de leur base, et d'utilité dans la défense des droits sociaux auprès de l'ensemble du salariat. Ensuite, la gauche plurielle, qui quelques mois avant 2007, se refait une virginité politique à peu de frais : « vous avez vu ce que fait la droite, grâce à nous, vous vivrez mieux ! ». La droite sarkosyste, quant à elle, s'est montrée incontournable et a pu montrer un certain sens des responsabilités dans la « gestion de la crise ». Elle a donc bénéficiée du discrédit tout relatif d'ailleurs de De Villepin, qui a « su arrêter une grève » en ne reculant que sur un bout de la LEC.

En définitive, on peut dire que le CPE a été l'arbre de la précarité qui a caché la forêt du capitalisme et de l'autoritarisme de l'Etat. Le CPE est davantage devenu un symbole de lutte politique avec les arrières pensées électoralistes de 2007, qu'une réelle nécessité pour les patrons : « grâce » à 30 ans de politiques de précarisation de gauche comme de droite, il existe déjà de multiples contrats précaires, et le CDI n'est en rien une garantie contre les licenciements, tous les jours nous en avons la preuve. Le PDG de McDo France et Le Duff du groupe « la brioche dorée » ont ainsi déclarés dans Ouest-France être opposés au CPE : ce « coup de pub » destinés à leurs jeunes consommateurs montre aussi qu'ils n'en ont pas besoin pour nous tondre la laine sur le dos !

Que va t il rester du mouvement social ?

La force de ce mouvement est qu'il a réussi à gagner, même de façon très partielle : il réhabilite donc l'adage préféré des anarchistes : « seule la lutte paye ! ». Il redonne confiance à l'ensemble du salariat dans la lutte collective pour l'amélioration des conditions économiques, et de cela, nous en avons bien besoin, car les effets s'en font bien davantage sentir que le référendum du 29 mai 2005, dernier raté du pouvoir politique qui ne l'a absolument pas freiné dans ces mesures anti-sociales.

Pour pouvoir gagner à nouveau à l'avenir, et pour pouvoir porter un projet social émancipateur, il est crucial que les acteurs de ce mouvement s'organise dans la durée sur des bases autogestionnaires, anti-étatiques et anti-capitalistes dans un objectif révolutionnaire. En effet, le système capitaliste et son corollaire l'Etat, basé sur l'exploitation de la majorité par une minorité ne s'arrêteront que le jour où nous serons assez forts pour les mettre à bas.

**CONTRE LA PENSEE UNIQUE!
POUR LA PENSEE LIBRE!**



VIVE LE DROIT AU BLASPHEME!

DEBAT PUBLIC

MARDI 23 MAI - 20H30

AVEC JOCELYN BEZECOURT
CONFÉRENCIER MÉCRÉANT

MAISON DU CHAMP DE MARS

SALLE GUNE, 6 COURS DES ALLIES -RENNES

FEDERATION ANARCHISTE

C/O LOCAL « LA COMMUNE » , 9 RUE MALAKOFF, 36000 RENNES
TEL/REP: 02 99 67 92 87 COURRIEL : contact@farennnes.org <http://www.farennnes.org>

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°15 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 25 mai 2006 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>